

DU SYNDICALISME

Voir loin, agir proche

Christian Sautter

Lettre à nos amis 306 - 16 novembre 2007

Le journal télévisé d'Euronews montrait, jeudi soir, des cheminots français votant à bulletin secret la reconduite de la grève, à une majorité massive, et, en parallèle, les quais de Hambourg encombrés de conteneurs à l'infini en raison de l'arrêt du travail des conducteurs de trains allemands, prêts à bloquer le trafic des marchandises et des voyageurs jusqu'à Noël.

Ici comme là-bas, ce sont des syndicats de métiers qui manifestent soit pour préserver des avantages acquis (la retraite à 50 ans pour les roulants et à 55 ans pour les sédentaires, en France), soit pour obtenir de fortes hausses de salaires dans une économie en plein boom (l'Allemagne).

Les contextes nationaux sont très différents. En Allemagne, il y a un consensus sur la nécessité de reculer l'âge de départ à la retraite, pour conserver un équilibre entre la durée de cotisation des actifs et la durée de perception des retraites (on parle sans frémir de 67 ans). Cet équilibre est indispensable à la survie des régimes de retraites par répartition. La grève des conducteurs de train est un conflit classique, comme les revendications d'augmentation chez Volkswagen, lancé par des salariés qui veulent leur part des fruits d'une croissance redevenue rapide, grâce au tonus de l'industrie (et aux réformes sociales menées par le gouvernement social-démocrate de Schröder). C'est la forme du conflit (grève thrombose par un syndicat minoritaire) qui surprend, plus que la revendication de fond.

En France, le conflit social actuel est beaucoup moins classique. Il est la conséquence directe de la volonté du nouveau Président de la République de transformer en profondeur la société et l'économie françaises, en commençant par deux dossiers symboliques, l'autonomie des universités et la réforme des régimes spéciaux de retraites. Pour que l'ensemble des salariés accepte une durée d'activité plus longue, il croit nécessaire que les « privilégiés » rentrent au préalable dans le droit commun. Autre motivation : les entreprises publiques en question étant des bastions syndicaux, une victoire gouvernementale rendrait plus facile ensuite l'extension de la réforme aux entreprises privées où l'implantation syndicale est réduite. Enfin, casser une grève serait un « exploit » qui rappellerait la victoire de Madame Thatcher, grande prêtresse de la révolution libérale, sur les mineurs, ce qui aurait redonné un fort tonus à l'économie britannique, dont la croissance dépasse largement la croissance française depuis le règne de la Dame de fer. Je passe sur la volonté de la droite réactionnaire de casser du « rouge » et du syndicaliste, qui remonte à la création des syndicats à la fin du XIXe siècle. Cette attitude bravache destinée à flatter la base du parti conservateur est celle du Premier ministre, cherchant à tout prix à se faire remarquer (il a du mal !), comme un gosse dans une cour d'école défiant les grands. La politique sociale du gouvernement Fillon est heureusement entre les mains de Raymond Soubie, le conseiller social du Président, doté d'une capacité subtile pour apprécier les rapports de force et rechercher des compromis plutôt que lancer des provocations.

En bonne logique, les usagers des transports en commun devraient protester de plus en plus vigoureusement contre les difficultés de transport. Mais deux décisions retirent quelque légitimité au pouvoir en place lorsqu'il prêche la vertu financière et l'équité publique.

La première est le paquet considérable d'avantages fiscaux (15 mds €) consentis aux plus riches à peine l'élection terminée. Si encore ces mesures avaient provoqué un rebond de l'économie avec une vigoureuse reprise des investissements productifs et donc des créations d'emplois en France ! Mais ce n'est pas le cas, même si les temps de l'économie sont plus longs que ceux de la frénésie médiatique. La confusion faite par le nouveau président élu entre les rentiers et les entrepreneurs est une erreur qui montre qu'au moins dans un domaine, il n'y a pas eu de rupture avec son prédécesseur : ENA ou pas ENA, ni l'un ni l'autre ne comprennent rien à l'entreprise.

La deuxième décision est celle d'augmenter la rémunération du Président de la République de 141%. Ce n'est pas absurde qu'un chef de l'État aussi actif soit payé autant qu'un Premier ministre somnolent. Mais alors, il fallait pousser le raisonnement jusqu'au bout et diminuer la rémunération des ministres et du premier d'entre eux de telle façon que la hausse présidentielle et les baisses ministérielles s'équilibrent, sans demander quoi que ce soit au budget et donc au contribuable. Il n'est pas facile de proposer « fromage ou dessert » aux Français quand on vient de faire bombance.

Revenons au conflit sur les retraites. Bernard Thibaut, le responsable de la CGT, ancien « patron » des cheminots, a pris le risque considérable d'accepter le principe (inéluçtable) des quarante années de cotisations et de proposer des négociations entreprise par entreprise, avec la présence d'un représentant de l'État (rien ne se fait de sérieux en France sans l'œil de Bercy ou de l'Élysée !). La base ne l'a pas suivi, pour l'instant. Deux logiques sont en conflit : une logique corporatiste, selon laquelle les cheminots voient ce qu'ils perdent et ne regardent pas au-delà ; et une logique nationale, où la CGT prend en compte l'ensemble des salariés, du public et du privé, avec deux soucis. Le premier, de ne pas se couper des usagers des transports en commun, c'est-à-dire des salariés du secteur privé ; le deuxième, de ne pas risquer une défaite lourde sur ce front symbolique, qui permettrait ensuite au gouvernement conservateur de tailler à loisir dans l'ensemble des régimes de retraites.

Que conclure à ce stade ? Cinq points.

1/ La réforme de tous les régimes de retraites par répartition est inéluçtable, pour de pures et simples raisons démographiques. Et ce sera une réforme de grande ampleur. Si l'espérance de vie s'accroît d'un trimestre chaque année, il faudra cotiser un trimestre de plus tous les deux ou trois ans. Sinon, le pouvoir d'achat des retraites ne pourra être maintenu. Une telle catastrophe ne déplairait pas à l'industrie financière qui propose à ceux qui en ont les moyens des dispositifs de capitalisation qui anticipent, de fait, l'érosion des régimes de répartition.

2/ Une croissance plus rapide (tout en étant écologique !) multiplierait les cotisants et atténuerait donc, sans le supprimer, le déséquilibre des retraites. De cette accélération, le nouveau gouvernement ne prend pas le chemin, en ne finançant pas suffisamment l'éducation, la recherche et l'innovation et en décourageant l'immigration.

3/ Le vrai drame ne se situe ni dans les entreprises publiques ni, a fortiori, dans la fonction publique, ni même chez les salariés permanents des entreprises privées. Le vrai drame touche ceux et celles qui commencent leur vie active dans la précarité ou qui sont chassés de l'emploi stable, la cinquantaine venue. Ni les uns ni les autres n'auront jamais le nombre d'annuités nécessaires pour accéder à une retraite pleine. Ce sont ces nouveaux

prolétaires que devrait défendre la gauche face à un système économique qui organise la précarité sous prétexte de mondialisation.

4/ Les étudiants, en particulier ceux qui font des lettres et des sciences humaines, s'inquiètent pour leur avenir, car ils risquent, nombreux, de commencer leur vie active dans la précarité. L'autonomie des universités n'est pas la raison principale de leur mouvement et, si les conflits menés par les futurs retraités et les futurs salariés durent, ils peuvent se renforcer mutuellement.

5/ Et enfin, la France souffre de la faiblesse et de la dispersion de son syndicalisme.

Avec un syndicalisme plus fort, il y aurait davantage de hausses de salaires (à tout le moins mieux réparties entre les rémunérations élevées qui épargnent et les revenus faibles qui consomment), donc de tonus de la consommation et donc de croissance. Les pays d'Europe du nord, qui croissent plus vite que notre pays, ont un syndicalisme qui stimule l'entreprise plutôt que la rente.

Avec un syndicalisme plus fort, la tentation corporatiste serait atténuée, et les plus faibles mieux défendus.

Durant la campagne présidentielle, Ségolène Royal avait évoqué l'adhésion syndicale obligatoire des salariés. C'était trop simple, trop fort, mais cela allait dans la bonne direction.